

FICHE 5 : MODÈLES D'ENTENTE

Gestion de la zone tampon Cultures ou chemin de ferme

Ce modèle d'entente est à titre indicatif. Adaptez cette entente selon les particularités de votre exploitation agricole et des modalités que vous envisagez mettre en place.



Fiche 5 : modèles d'entente Gestion de la zone tampon / Cultures ou chemin de ferme

Ce modèle d'entente est à titre indicatif. Adaptez cette entente selon les particularités de votre exploitation agricole et des modalités que vous envisagez mettre en place.

Nom de l'entreprise certifiée biologique :	
Nom du propriétaire :	
Adresse :	

Nom de l'entreprise voisine en régie conventionnelle :	
Nom du propriétaire ou représentant :	
Adresse :	

1. Lorsque la bande tampon est partagée partiellement ou déplacée entièrement sur la propriété du producteur en régie conventionnelle pour des cultures :

Emplacement de la zone tampon

Sur les terres de :

Partagée sur les deux propriétés. Indiquez les distances et listez les différentes zones tampons, au besoin :

Faire un schéma, au besoin :

Autre commentaires (spécifiez votre entente au besoin) :

2- Si la zone tampon sera dédiée à un chemin de ferme

Décrire le chemin de ferme (Où se trouve-t-il? Quelles sont ses caractéristiques?
Ex. : largeur, etc.)

Qui s'occupera de l'entretien pour en assurer l'accessibilité et la sécurité?

Travaux et description (Nature de la tâche, équipement utilisé et date prévue)	Ferme biologique	Ferme conventionnelle

À retenir :

- S'assurer que le chemin de ferme respecte la largeur requise par les normes biologiques canadiennes
- S'assurer que l'entretien du chemin de ferme respecte les exigences des normes biologiques canadiennes

Modalités de l'entente

L'objectif est de convenir d'une entente satisfaisante pour les deux parties. Cette entente est personnalisable selon vos besoins et intérêts respectifs.

Détaillez :

- Compensation financière**, s'il y a lieu (se référer à la fiche 2). Il est suggéré d'indexer cette compensation au prix de vente des récoltes, si applicable.

- Partage de revenus/subventions**, s'il y a lieu

- Compensation en services rendus ou en récoltes**, s'il y a lieu

- Compensation en prêt de machinerie et autre matériel**, s'il y a lieu

- Compensation sous forme de mise à disposition de superficies, s'il y a lieu. Détaillez les superficies en question.
Ajoutez ces superficies au schéma ci-haut, au besoin.

Communications

Il est recommandé de convenir de moments clés pour communiquer des informations importantes.

- _____ sera le mois où nous partagerons nos plans de rotation pour la prochaine saison.
- _____ sera le mois où nous ferons les comptes et conviendrons de renouveler l'entente ou la modifier, le cas échéant.
- _____ sera le mois où le paiement de la compensation sera effectué, le cas échéant.

- Si autre :

DÉCLARATION

En signant ci-dessous, je m'engage à respecter les normes biologiques canadiennes pour les pratiques agricoles dans la zone tampon au cours de cette ou ces saisons (années)

_____.

La zone tampon ne recevra pas de pesticides de synthèse (herbicides, insecticides et fongicides), de semences traitées, de produits issus d'organismes génétiquement modifiés (OGM) et de substances interdites par la norme biologique du Canada (CAN/CGSB-32.310).

*Ce document ne fait pas office de déclaration de voisinage destiné à un certificateur.

Cette entente est valide jusqu'au _____ (jour, mois et année).

Elle pourra alors être reconduite ou modifiée avec le consentement de tous.

Si cette entente est conçue pour une durée pluriannuelle, elle peut être révisée à la fin de chaque période de récolte à la demande de l'une des parties.

En cas de force majeure, les parties pourront convenir d'un arrangement différent, au regard des circonstances.

(Signature)

Date : _____

(Signature)

Date : _____

**Entente à l'amiable
Aménagement commun favorable à la biodiversité
dans la zone tampon**

Nom de l'entreprise certifiée biologique :	
Nom du propriétaire :	
Adresse :	

Nom de l'entreprise voisine en régie conventionnelle :	
Nom du propriétaire ou représentant :	
Adresse :	

Lorsque la bande tampon est déplacée partiellement ou entièrement sur la propriété du producteur en régie conventionnelle et servira à l'aménagement d'une haie brise-vent ou autre¹ :

Localisation de l'aménagement favorable à la biodiversité :

Entièrement sur la propriété de :

Partagée sur les deux propriétés. Détaillez :

Description de l'aménagement de la zone tampon (référez-vous à la fiche 3)

Haies arborescentes

Haies arbustives

¹ Informez-vous auprès d'un conseiller du MAPAQ ou rendez-vous sur le site Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca pour consulter la fiche technique sur les haies brise-vent. Le choix des végétaux doit être approuvé par le MAPAQ. Veuillez vérifier auprès de votre direction régionale du MAPAQ si des conditions additionnelles s'appliquent.

- Prés fleuris : _____
- Multistrates : _____
- Autre : _____

Implantation

Qui s'occupe de réaliser cet aménagement?

- Réalisation commune _____
- L'implantation sera assurée par _____

Quand l'implantation aura-t-elle lieu?

Ferons-nous appel à un conseiller pour le choix des végétaux et l'entretien?

- Oui. Nous consulterons cette personne : _____
- Non

Ressources financières

Vérifiez les aides financières disponibles auprès du MAPAQ, de votre MRC, de votre UPA régionale ou d'organismes en développement durable.

Le projet a un coût estimé de :

_____ (Nom) accepte de déboursier la somme suivante : _____

_____ (Nom) accepte de déboursier la somme suivante : _____

Entretien

Il est conseillé de prévoir les travaux d'entretien puisque les soins à apporter aux arbres et aux arbustes vont au-delà de la plantation. Désignez la personne qui s'occupera de l'entretien.

- Ajout de paillis : _____
- désherbage : _____
- Remplacement des végétaux morts : _____
- Taille de formation ou d'entretien : _____

Signature : _____
Propriétaire de l'entreprise certifiée biologique

Date : _____

Signature : _____
Signature du propriétaire des sites de culture voisins

Date : _____

